

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

Direction interdépartementale des Routes  
Est

Nancy, le 29 octobre 2015

Cabinet de direction

Cellule communication

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**RN 57 - Aménagement de la 2 x 2 voies entre Rioz et Voray-sur-L'Ognon  
Création d'un ouvrage d'art**

La direction interdépartementale des Routes de l'Est vous informe que la circulation sur la **RN 57 entre Rioz et Voray-sur-L'Ognon** sera perturbée **à partir du 2 novembre 2015**, en raison de la construction d'un ouvrage d'art dans le cadre de l'opération de mise à 2 x 2 voies.

Ces travaux entraîneront des neutralisations de voies et **la limitation de la vitesse à 70 km/h** au droit du chantier.

**La DIR Est remercie les automobilistes de leur compréhension. Elle leur recommande la plus grande prudence et la modération de leur vitesse aux abords des chantiers pour leur propre sécurité et celle du personnel travaillant sur la route.**

Contact presse :  
*Suzanne Tschaege*  
Tél : 03.83.50.96.37  
06 19 18 05 57

